



Lunel, le 3 Février 2012

Conseil local des
Lycées L.FEUILLADE et V.HUGO

Monsieur Christian PHILIP
Recteur de l'Académie de
Montpellier
31, rue de l'Université
34064 Montpellier cedex 2

Objet : non-remplacement des professeurs

Monsieur le Recteur,

Nous représentons les parents des lycées L.Feuillade et V.Hugo à Lunel. Nos enfants sont soumis à l'obligation scolaire, conformément à l'article L131. du Code de l'Education et il appartient à l'Etat d'organiser les conditions de mise en œuvre de cette obligation, conformément aux dispositions de l'article 311.1 et suivant du même Code. La note de service n°2010-140 du 20/09/2010 définit la priorité du service public : « Le remplacement constitue une préoccupation majeure pour notre ministère tant les enjeux pour les élèves et les familles peuvent être importants ; la continuité du service public impose que tout enseignant absent soit remplacé. »

Dans ce cadre, il est de votre responsabilité de doter les établissements scolaires des moyens nécessaires pour garantir leur enseignement, et d'en assurer la continuité et l'égalité entre tous les élèves.

Nous constatons malheureusement depuis la rentrée 2011 que ces obligations à la charge de vos services ne sont pas remplies, dans la mesure où de nombreux élèves doivent faire face à des absences répétées et non remplacées d'enseignants.

A ce jour, au lycée L Feuillade, plusieurs absences de longue durée ne sont pas remplacées :

- un professeur de Mathématiques ayant demandé une disponibilité, non remplacé à ce jour par vos services (des enseignants de Mathématiques du lycée se mobilisent pour les élèves en assurant les cours de ce dernier jusqu'au vacances de février),
- un professeur d'Histoire-Géographie,
- un professeur d'E.P.S,
- un professeur d'Anglais.

Concernant le lycée Victor Hugo, 3 enseignants sont en maladie, ou congés maternité et sont remplacés par des contractuels.

Ces absences non remplacées sont autant d'heures d'enseignements que les élèves ont perdues et nous ne pouvons l'accepter.

D'autre part, lorsque des solutions de remplacements ont été trouvées, par le biais de Pôle emploi, les résultats ont été décevants : abandon de la mission au bout de quelques heures devant les élèves, remplacements multiples perturbant les élèves, incapacité du professeur remplaçant à gérer sa classe...

FEDERATION des CONSEILS de PARENTS d'ELEVES

Conseil Local des LYCEES DE LUNEL

Email : lfe@fcpe-lunel.fr / vh@fcpe-lunel.fr

Site Internet : www.fcpe-lunel.fr

En conséquence, nous vous demandons de remédier à ces dysfonctionnements en affectant les moyens nécessaires et de qualité sur les lycées de Lunel.

Nous vous remercions par avance de votre réponse concernant notre requête en vous précisant que nous saisissons le Tribunal Administratif dans le cas où celle-ci ne serait pas prise en compte.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre respectueuse considération.

M. Jean CLEMENTIN
Président Conseil Local
des Lycées

Mme Pascale OGER
Elue Lycée L Feuillade

Mme Guilène R AOULX
Elue Lycée V Hugo

Copie à :

M. ABADIE, Proviseur L Feuillade
M. RAYNAL, Proviseur V Hugo